



BUREAU SYNDICAL

Mercredi 16 novembre 2022

Procès-verbal

Le Bureau Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) s'est réuni le mercredi 16 novembre 2022, à 18h00, sur convocation préalable de Monsieur Alain MAZÉ, Président, adressée et affichée le 9 novembre 2022. La séance est présidée par Monsieur Alain MAZÉ.

Étaient présents :

M. Alain MAZÉ	Président,
M. François DUMON	1 ^{er} Vice-Président,
M. Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE	2 ^e Vice-Président,
Mme Irène FÉLIX	3 ^e Vice-Présidente,
M. Bernard BAUCHER	4 ^e Vice-Président,
Mme Sophie GOGUÉ	5 ^e Vice-Présidente,
M. Franck BRETEAU	8 ^e Vice-Président,
M. Hugo LEFELLE	4 ^e Membre du Bureau,
M. Richard BOUDET	5 ^e Membre du Bureau,
Mme Monique LEPRAT	6 ^e Membre du Bureau,
M. Pierre GROSJEAN	7 ^e Membre du Bureau,
M. Patrick BARNIER	1 ^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Cher (à titre consultatif).

Étaient excusés :

M. Fabrice CHABANCE	6 ^e Vice-Président,
M. Jacques PESKINE	7 ^e Vice-Président,
M. Yann GALUT	1 ^{er} Membre du Bureau,
Mme Jill GAUCHER	2 ^e Membres du Bureau,
M. Fabrice CHOLLET	3 ^e Membre du Bureau,
M. Gilles GONTHIER	8 ^e Membre du Bureau,
M. Philippe FOURNIÉ	13 ^e Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (à titre consultatif).

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00 après avoir constaté que le quorum (9) est atteint et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Hugo LEFELLE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Bureau Syndical délibératif du 11 octobre 2022

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 11 octobre 2022.

Les Membres du Bureau Syndical approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

La séance est suspendue

Les services présentent les trois rapports sur le financement du CLS. Ils présentent l'objet du financement et le plan de financement suivant :

Plan de financement -Contrat local de Santé PETR Centre Cher			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Coûts Salariaux	50 231,52 €	Conseil Régional Centre Val de Loire - CRST 2018-2024	15 200,00 €
Coûts indirects (15%)	7 534,73 €	Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire	25 000,00 €
		Caisse d'Allocation Familiale du cher - Mission référent REAAP	6 000,00 €
		Autofinancement PETR	11 566,25 €
Total des dépenses	57 766,25 €	Total des Ressources	57 766,25 €

Financement du Contrat Local de Santé (CLS) pour 2023 – Caisse d’Allocations familiales (CAF)

Aucune remarque n’étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l’unanimité :

- d’approuver la demande de subvention auprès de la Caisse d’Allocations Familiales du Cher, conformément au plan de financement dans la délibération ;
- d’autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Financement du Contrat Local de Santé (CLS) pour 2023 – Agence Régionale de Santé (ARS)

Aucune remarque n’étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l’unanimité :

- d’approuver la demande de subvention auprès de l’Agence Régionale de la Santé, conformément au plan de financement dans la délibération ;
- d’autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Financement du Contrat Local de Santé (CLS) pour 2023 – Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Aucune remarque n’étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l’unanimité :

- d’approuver la demande de subvention auprès du Conseil Régional Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 (CRST), conformément au plan de financement dans la délibération ;
- d’autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Arrivée de Monsieur de PAUL de BARCHIFONTAINE

Demande de subvention « Plantez le décor » 2022

Monsieur le Président rappelle en quoi consiste ce programme et présente le plan de financement suivant :

Dépenses	TTC*	Recettes	
Acquisition des plants (pépinières Daniel SOUPE) dont : - 11 projets à 80% - 12 projets à 50%	25 246,10 €	Région CRST (arrondi à la centaine supérieure)	41 100 €
Acquisition d’arbres en tige (Végétal Services)	2 846,80 €	Dont : 11 projets à 80% : 33 114,87 € 12 projets à 50% : 8 033,19 €	
Acquisition de fruitiers (Bauchery)	3 989,70 €	Autofinancement	16 363,03 €
Acquisition de paillage (Géochanvre)	17 748,79 €		
Acquisition de protections contre le gibier (Géochanvre)	6 818,04 €		
Frais de transport Géochanvre	813,60 €		
TOTAL	57 463,03 €	TOTAL	57 463,03 €

Il précise que l’opération est budgétairement neutre pour le PETR dans la mesure où le reste à charge est refacturé à chaque porteur de projet.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de 41 100 € auprès de la Région Centre-Val de Loire, au titre du CRST 2018-2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Arrivée de Monsieur Patrick BARNIER

Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 « PETR CENTRE-CHER »

La séance est suspendue

Les services présentent les différents projets à étudier par porteur. Ils précisent qu'un tableau de suivi du CRST a été mis à jour, qu'un Comité de Pilotage aura lieu en fin d'année et les porteurs de projets sont actuellement contactés afin d'identifier les dépassements de coûts et d'y voir plus clair sur les conséquences globales.

Reprise de la séance

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- de valider le soutien au projet « création d'un bâtiment maraîcher afin de développer la commercialisation en circuits-courts », présenté par l'entreprise « Le goût des saisons », au titre du Cadre de référence 5 : Diversification agricole et développement circuits de proximité CRST du « PETR Centre-Cher 2018-2024 », par une subvention de 30 000 euros.
- de valider le soutien au projet « Aménagement de la traversée de l'agglomération », présenté par la commune de Lazenay, au titre du Cadre de référence 23 – Aménagement des espaces publics « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 41 300 euros.
- de valider le soutien au projet « réalisation d'un Inventaire de Biodiversité sur la commune des Aix d'Angillon » présenté par l'association Nature 18, au titre du Cadre de référence 31: Trame Verte et Bleue du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 14 700 euros.
- de valider le soutien au projet « La création d'une plateforme de collecte de marcs pour les vignerons de l'AOC Quincy avec création d'un belvédère avec vue sur le vignoble pour favoriser l'œnotourisme », présenté par l'ADVQR, au titre du Cadre de référence 32- Gestion alternative des espaces publics « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 26 200 euros.
- de valider le soutien au projet « rénovation de la salle commune pour le maintien de services de proximité culturels », présenté par la commune de Neuilly-en Sancerre, au titre du Cadre de référence 35- Plan isolation bâtiments publics du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 61 400 euros.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h15.

Le secrétaire de séance


Hugo LEFELLE

